

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1921

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

αί βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὄφελου
προΐσχονται.

LYON
DESVIGNE & C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BÂLE

1922

NOTES MYCOLOGIQUES

- I. Sur la toxicité d'*Entoloma speculum* Fr.
- II. Sur un cas de soudure de deux Champignons de Genres différents (*Gomphidius* et *Boletus*).

PAR

LE D^r PH. RIEL

Mémoire présenté à la Société Linnéenne de Lyon
en la séance du 28 novembre 1921.

I

Jusqu'ici, les propriétés d'*Entoloma speculum* Fries, étaient totalement inconnues. Notre savant et modeste collègue, M. Usuelli, ayant eu l'occasion d'observer sur lui-même les effets nocifs de ce champignon, a bien voulu nous autoriser à faire connaître en son lieu et place cette découverte qui présente un très grand intérêt à la fois scientifique et pratique.

Cette espèce ayant été consommée en petite quantité, mélangée avec *Entoloma clypeatum* Linné, a produit des accidents gastro-intestinaux suivis d'un état général de prostration très marquée. Ces accidents, qui se sont produits chez quatre personnes, ce qui élimine l'hypothèse d'une idiosyncrasie ou d'un fait accidentel, ont consisté en vomissements glaireux et bilieux, diarrhée. Ils ont débuté très peu de temps après l'absorption des champignons, environ une heure ou même moins et ont été accompagnés d'un état général de faiblesse extrême ayant persisté pendant plusieurs jours. Ils ont donc beaucoup d'analogie ou même plutôt présentent probablement une identité complète avec ceux que produit *Entoloma lividum* Bulliard.

Cette dernière espèce était jusqu'à présent la seule de ce genre dont les propriétés nocives étaient bien établies, toutes les autres étant ou comestibles ou indiquées vaguement comme suspectes, sans preuve aucune. On sait d'ailleurs ce que vaut ce terme de suspect, si cher aux mycologues, qui s'en servent le plus sou-

vent pour cacher leur ignorance qu'ils feraient bien mieux d'avouer nettement, quand cela ne serait que dans le but de provoquer des recherches. A noter en passant que, quand on parle des Phanérogames, on ne se sert jamais de ce terme dépourvu de tout sens précis et par conséquent non scientifique. Une espèce renferme un principe toxique ou n'en renferme pas.

Ces champignons avaient été récoltés à Vaugneray (Rhône), près de la Milonière, en juillet 1919. Ils étaient inodores, à chapeau un peu mamelonné et sans stries au bord, fragiles et à pied creux.

Entoloma speculum est l'espèce qui peut être le plus facilement confondue avec *E. clypeatum*. Par un temps sec, ce dernier a le chapeau presque blanc, soyeux, et malgré qu'il est un peu moins fragile qu'*E. speculum*, dans cet état surtout, il lui ressemble beaucoup. *E. speculum* diffère d'*E. clypeatum* principalement par sa plus petite taille et son pied fistuleux, presque entièrement creux dans la vieillesse. Notons encore que *E. speculum* est complètement inodore, tandis qu'*E. clypeatum*, contrairement aux assertions de Bigeard et d'autres auteurs, a une odeur délicate, d'après les observations de M. Usuelli, qui sont conformes à ce que dit Saccardo : « *odor et sapor grati* » Cf., *Flora Italica Cryptogama, Hymeniales*, p. 541.

Les champignons à incriminer dans le cas que nous relatons, ne nous paraissent pouvoir être rapportés qu'à *Entoloma speculum* ou à une espèce voisine non encore décrite. Mais rien ne permet jusqu'à présent de supposer que cette dernière hypothèse doive être préférée à la première.

En résumé, il est désormais établi qu'au moins une des espèces de petite taille du genre *Entoloma* est douée de propriétés toxiques au moins égales à celles de la grande espèce *E. lividum*. Il y aura donc lieu de faire une étude très approfondie de ce genre difficile, au double point de vue systématique et toxicologique.

II

Dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France* (1912, p. 50-51), M. Lutz a décrit et figuré un cas de soudure entre deux

champignons appartenant à des espèces différentes (*Boletus erythropus* et *B. badius*). Ce cas est des plus rares.

A la deuxième exposition de champignons de la Société Linnéenne de Lyon, qui eut lieu en 1919, du 24 au 26 octobre, à l'ancien local de la Société, mairie du premier arrondissement, place Sathonay, figurait un spécimen analogue à celui décrit par M. Lutz, mais formé par la soudure d'un *Gomphidius roseus* et d'un *Boletus bovinus*. Il avait été récolté par M. Usuelli, à Vaugneray (Rhône).

Ce spécimen, qui est vraisemblablement le premier signalé dans sa catégorie, présentait absolument l'aspect des champignons géminés si fréquents dans certaines espèces. On peut donc se demander si, dans ce dernier cas, les deux échantillons de même espèce ne sont pas, eux aussi, soudés simplement par contact, au lieu d'avoir une origine unique. Cela pose la question de savoir si une seule spore peut produire un champignon géminé ou cespiteux, ou bien s'il est nécessaire, dans ce cas, d'avoir plusieurs spores ou groupes de spores évoluant d'abord séparément, puis formant par soudure un champignon multiple. Dans les deux cas de soudure d'espèces différentes indiqués ici, la réponse à cette question n'est pas douteuse. Mais en est-il de même quand il s'agit de champignons de même espèce ? Seules des cultures expérimentales pourraient nous éclairer sur la genèse réelle et le développement des champignons géminés ou cespiteux. Il est vivement à désirer que la mycologie de l'avenir s'engage de plus en plus dans la voie féconde de l'expérimentation.
